

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :				
	1. Intitulé du projet					
Installation do traitament et de stockage d	e produits minéraux sur la Commune de CANA\	/ACCIA				
installation de traitement et de stockage d	e produits mineraux sur la commune de CANAV	AGGIA				
2. Identification du	ı (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique						
Nom	Prénom					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale	SOCOTRA BTP					
Nom, prénom et qualité de la personne	M Stéphane MATTEI, en qualité de Gérant					
habilitée à représenter la personne morale						
RCS / SIRET 4 4 0 3 8 6 9	5 1 0 0 1 4 Forme juridique	SARL				
loigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°1				
Joigh	2 a voire demande i dimexe obligatolie	"				
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 12	22-2 du code de l'environnement et				
	dimensionnement correspondant du projet					
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard de					
	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'a	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
1. a)	-2515 : Installations de broyage, concassage, cr produits minéraux naturels ou artificiels ou de	iblage, cailloux, minerais et autres				
	puissance installée des installations, étant de 1	016 Kw				
	-2517 : Station de transit de produits minéraux	 La superficie de l'aire de transit étant 				
Non applicable	inférieure à 30 000 m²: Régime de l'enregistrer	nent.				
<u></u>						
	4. Caractéristiques générales du projet					
Doivent être annevées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	u formulairo				
		Torritolaire				
4.1 Nature du projet, y compris les éven		1. D				
	oncasseur mobile à mâchoires(248 kW), kW). Les produits minéraux seront issus					
résiduels à l'exploitation de la carrièr	e de Moltifao, de la carrière de Pietralb	og evoloitée par la société "Corse				
	s de la filière BTP pour leur valorisation					
L'installation nécessitera une aire de	transit et de stockage de 16 000m ²	•				
	or and the second secon					

4.2 Objectifs du projet
Le projet d'installation de traitement de matériaux et de son aire de transit est prévu sur le site de l'ancienne
installation de traitement des matériaux de la carrière de Moltifao. Ainsi, l'installation sera implantée sur un site déjà amménagée pour partie et ayant subi une action
anthropique.
Proche de la carrière de Pietralba, il permettra la fabrication de différentes granulometrie d'agrégats à partir d'un matériau brut.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Le site ayant déjà accueilli le même type d'installation autorisé par arrêté prefectoral par le passé, un certain nombre d'amménagements a déjà été réalisé dont la clôture périphérique du site avec un portail et un merlon de terre lelong de la rivière de la Tartagine. Aucun défrichement ou mouvement de terre n'est donc prévu ni nécessaire.
Les différents equipements seront transportés par des porte-engins sur place.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Le concasseur primaire traite les matériaux bruts. Il fonctionne avec les matériaux compris entre 0 et
700mm. Après un passage dans le concasseur et le cri b les de 1'étage primaire, on o b tient des tout-venants degranulométrie 0/30 et 30/60
Les opérations de criblage permettent de sélectionner les grains, le crible ne laissant passer dans ses mailles que les éléments inférieurs à une certaine taille. On peut ainsi, par une succession de criblages, trier les grains et obtenir des granulats de tous les calibres possibles. L'étage tertiaire élabore les granulats secs. Après passage dans le concasseur et le crible de l'étage tertiaire, on obtient des granulats allant du sable 0/4 aux gravillons 4/8 et 8/16 tous les granulats sont acheminés par bandes transporteuses.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).						
Autorisation ICPE						
	rojet et superficie globale de l'opération = précise					
Grand	eurs caractéristiques	Valeur(s)				
Surface parcellaire : Surface du projet :		25 720m ² 25 000m ²				
burface du projet .		25 00011				
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques 1 Long. $\underline{0}\underline{9}$ $^\circ$	<u>18 '10 " 1</u> 4 Lat. <u>42 ° 49 '46 " 1</u>				
RN 197	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),					
Lieu dit Vaccaje 20235 CANAVAGGIA	22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du					
Parcelles A633 et A621	code de l'environnement :					
	Point de départ : Long°	'" Lat°'"				
	Point d'arrivée : Long° Communes traversées :	'"_ Lat°'"				
	Commones indversees.					
Jo	oignez à votre demande les annexes n° 2 c					
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? cet ouvrage a=t=il fait l'objet d'une évalu	$egin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$				
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p						
indiquez à quelle date il a été auto						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe=t=il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	ZNIEFF Type I -940004186 "Grotte de Pietralba, tourbière de Moltifao, Chênaie verte"
En zone de montagne ?	X		
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		Date de prescription du PPRN Inondation : 2000-03-01 Date d'approbation du PPRN Inondation : 2002-08-20
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe=t=il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Le site Natura 2000 le plus proche est : Site de la directive "Oiseaux"FR9412008 - CHÊNAIES ET PINÈDES DE CORSE situé à 3,5 km du site
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications orévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	Par le passé le site était déjà occupé par le même type d'installation de traitement de minéraux. Il a donc déjà subi un impact anthropique important. La nouvelle installation ne génèrera pas de dégradations supplémentaires.
			×	

	Est-il susceptible d'avoir des ncidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	L'installation ne produit pas d'eau de process.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	Le site est classé pour partie en espace stratégique agricole au PADDUC, mais le le même type d'installation était autorisé par arrêté préfectoral depuis 1983 pour la société Corse agrégats. Le type d'activité ne sera donc pas modifié.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	Le site est dans le périmètre du PPRI Golo - Asco - Tartagine, mais il est hors zone d'aléas. Son coté ouest est bordé par une zone d'aléa inondation très fort, (Voir annexe) Le site est hors zone d'aléa amiante environnemental.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		L'exploitation du site va générer une augmentation du trafic routier en poids lourds notamment. La sortie de l'installation est située sur la RN 197 dont les caractéristiques et la configuration sont compatibles avec le trafic de l'activité. les débouchés en sortie seront signalés de façon règlementaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X		Les sources de bruit sont les groupes mobiles de concassage et criblage des matériaux et les engins de chantier (pelle, chargeuse). Conformément à l'arrêté du 23/01/97(limitation des bruits émis par les ICPE), le niveau de bruit en limite de propriété de l'installation ne dépassera pas 70 dB (A) pour la période de jour, lorsqu'elle est en fonctionnement. Les engins conformes à la règlementation seront régulièrement entretenus, leur nombre en fonctionnement est réduit et les moteurs capotés.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	Les installations mobiles de traitement des matériaux et les engins présents sur le site n'engendrent pas de fortes vibrations. Ces très faibles vibrations restent localisées et ne sont éventuellement perceptibles qu'à proximité immédiate du point d'émission. Ces vibrations ne sont pas susceptibles de constituer une nuisance pour le voisinage. Les installations mobiles et engins du site respectent les règles techniques annexées à la circulaire n°86-23 du 23 juillet 1986.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		⊗	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	Des procédés et des consignes spécifiques permettant de réduire les émissions de poussières sont mis en place sur le site. Les stocks sont positionnés stratégiquement afin de limiter le nombre de rotations, la vitesse de déplacement est limitée à 20 km/h à l'intérieur du site. Des brumisateurs par balayage rotatif indépendants et les brumisateurs intégrés sur les équipements permettent de réduire sensiblement l'envol des poussières. Les machines évoluant sur le site sont conformes à la législation en vigueur. Leur entretien régulier permet d'assurer un bon niveau de rendement de ces équipements motorisés et donc de limiter les rejets en gaz d'échappement.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	Le site n'est pas alimenté en eau. L'installation ne produit pas d'eau de process. Le site est aménagé de sorte que les eaux de ruissellement n'atteignent pas les aires de stockage et qu'elles soient dirigées vers le milieu naturel (merlons, pentes etc). Les aires de traitement et stockage ne sont pas imperméabilisées. Les eaux météoriques s'infiltrent donc en grande partie. En cas d'épisode pluvieux important le ruissellement est dévié de la rivière de la Tartagine par un merlon pour aller s'infiltrer au sud ouest du site dans un tertre qui permet de retenir les fines.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	Le site de l'installation est très isolé. Situé en bordure coté ouest de la RN 197, les installations ne sont pas visibles depuis l'axe routier, seul le portail d'entrée l'est. Implanté à une altimétrie moyenne de 210 m NGF, au pied du Mont "Cima A Trepite" culminant à 428m NF, il n'est pas visible depuis le			
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	□	×	La commune de Canavaggia ne dispose pas de document d'urbanisme. Il sera donc fait application du règlement national d'urbanisme et plus particulièrement des dispositions de la Loi Montagne. L'activité humaine exercée sur le site est depuis 1983 la même que celle faisant l'objet du dossier. Elle était autorisée par arrêté prefectoral.			
6.2 Les incide approuvés Oui				sont=elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou			
6.3 Les incide				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?			
Oui	Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :						

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effe égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joind ne annexe traitant de ces éléments) :	
	voir annexe 10	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation avironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	า
	8. Annexes	
8.	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	_

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 6 : Carte des enjeux environnementaux (ZNIEFF NATURA 2000)

Annexe 7 : Parc Régional

Annexe 8 : Padduc- Espaces statégiques agricoles

Annexe 9 PPRI TARTAGINE

Annexe 10 : Description des mesures limitant les effets sur la santé humaine et l'environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Longo

le,

14/06/2017

SOCOTRA BTP

Signature

Lieu-dit Stada Vecchia - 20290 BORGO Tél. 04 95 58 87 39 - Fax 04 95 33 94 37 email : socotra-btp@orange.fr

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

SIREL: 440 386 951 00014 - APE: 4399C